

Le Bulletin de Veille

05 février 2016

Numéro 234

| | | | |
|--|----------|--|----------|
| Insolite | 2 | Birdycent, pour épargner sans douleur | 4 |
| Les billets de banque les plus insolites du monde. | 2 | Paielements | 5 |
| Actualités | 2 | Paielements : vers une société « sans cash » en Europe ? | 5 |
| BNP Paribas lance la réorganisation de son pôle CIB. | 2 | Berlin veut une limite pour payer en cash | 5 |
| Offres | 2 | Migration SEPA, les entreprises n'en ont pas terminée : quelles sont les prochaines étapes et leurs opportunités ? | 5 |
| Le Crédit Agricole lance sa banque mobile | 2 | Réglementaire | 5 |
| Les banques font les yeux doux aux entrepreneurs..... | 2 | L'Esma est critiquée pour sa supervision des agences de notation | 6 |
| Distribution | 3 | Changement de banque : qu'apportera vraiment le contrat de mobilité ? | 6 |
| Banque en ligne : pourquoi ne peut-on pas y ouvrir son tout premier compte bancaire ? | 3 | Rapprochements | 6 |
| BNP Paribas : la refonte du réseau d'agences achevée aux deux tiers | 3 | AXA Strategic Ventures investit dans la technologie blockchain..... | 6 |
| Digital | 3 | AXA va céder ses activités bancaires en Hongrie..... | 6 |
| Voyage : quelle appli vous assure des vacances tranquilles ? | 3 | | |
| L'avenir des assureurs passe par les objets connectés . | 4 | | |
| Pourquoi les banques privées se mettent aux jeux vidéo ? | 4 | | |



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.

Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.



Insolite

4 février 2016 • LeLynx.fr

Les billets de banque les plus insolites du monde.

Motifs insolites, tailles ou montants inattendus... la créativité des pays n'a d'équivalent que leur diversité en matière de design de billets de banque. Florilège des devises imprimées les plus incongrues de la planète.



La **Norvège** a lancé en mars 2015 un grand concours pour relooker ses billets de banque **sur le thème de la mer**. Qualifiés par certains amateurs de « *plus beaux billets du monde* », ils entreront en circulation dès 2017.



Ce ne sont pas des jouets... mais des pièces de monnaie ! Depuis 2004, le **gouvernement somalien crée régulièrement des shillings en forme de guitares, de voitures ou encore de motos pour essayer d'occidentaliser leur population**. Bien que légales, ces pièces ne circulent pas réellement dans le pays et font plutôt le bonheur des numismates. ●●●

Actualités

5 février 2016 • L'Agefi

BNP Paribas lance la réorganisation de son pôle CIB.

BNP Paribas a annoncé vendredi, un plan de transformation de son pôle Corporate and Institutional Banking (CIB) afin de l'adapter aux contraintes réglementaires et d'améliorer sa rentabilité.



Cette réorganisation des activités de conseil, de financement et de marchés de capitaux sera déclinée sur plusieurs axes stratégiques. **BNP Paribas** compte également rationaliser l'allocation de son bilan sur les métiers, pays et clients les plus prometteurs, tout en visant une réduction brute de 20 milliards d'euros des actifs pondérés. Elle veut aussi développer des métiers moins gourmands en capital et plus générateurs de commissions.

BNP Paribas présentera dans le courant de cette année un plan stratégique à l'horizon 2020 pour l'ensemble du groupe. ●●●

Offres



7 février 2016 • C'est pas mon idée !

Le Crédit Agricole lance sa banque mobile ...

« Freasy » sera disponible d'abord dans quelques caisses régionales, avant une généralisation à l'ensemble du territoire. L'offre est **réservée aux jeunes de 18 à 30 ans** (avec contrôle à la souscription) avec deux conditions : **pas de chéquier et pas de découvert**.

Cette dernière est composée d'un compte courant et d'une carte sans frais pour les transactions de base (à vie), une souscription entièrement sur smartphone (et sans condition de ressources), toutes les opérations accessibles via l'application mobile...

Par contre, si le processus d'ouverture de compte se déroule bien à distance (du moins pour les nouveaux arrivants au Crédit Agricole), en passant par la photographie des documents justificatifs et la signature électronique, **la délivrance de la carte imposera, elle, un déplacement dans l'agence la plus proche**.

En réalité, « Freasy » n'est guère plus qu'un **compte « low-cost »** pour les jeunes. ●●●

4 février 2016 • La Tribune

Les banques font les yeux doux aux entrepreneurs

Société générale a dévoilé une offre de services intégrée, mixant banque de détail, banque de financement et banque privée, à destination des entrepreneurs.



Pour Laurent Goutard, directeur de la banque de détail de la Société générale en France, ce marché « *représente un relais de croissance* », **un pôle d'activité qui tire la moitié de ses revenus de la clientèle entreprises.**

Les besoins de financement des clients PME et ETI sont multiples : au niveau professionnel, de la gestion de leur trésorerie à leur expansion internationale, en passant par la croissance externe, sans oublier au niveau privé, les problématiques de cession-transmission. Ainsi Société générale, dans le cadre de son plan « Entrepreneurs », réunit les **compétences de trois activités bancaires (banque de détail, BFI et banque privée), au sein de centres d'expertises implantés en région** (Ile-de-France, Bordeaux, Strasbourg, Lille, Rennes, Lyon et Marseille). Contrairement à **BNP Paribas, Société générale** travaille sur des opérations de cession à partir de **2 millions d'euros seulement de valeur d'entreprise, ou de capital-investissement dès 300.000 euros.**

La banque au logo rouge et noir a gagné en 2015 quelque 2.000 nouveaux clients PME et ETI, et entend bien poursuivre sur cette lancée en 2016. ●●●

Distribution

4 février 2016 • cBanque

Banque en ligne : pourquoi ne peut-on pas y ouvrir son tout premier compte bancaire ?

C'est une obligation : pour ouvrir un compte bancaire dans une banque 100% en ligne, il faut en détenir un, au préalable, dans une autre enseigne.

La raison ? Lorsqu'un établissement bancaire ouvre un compte, il est soumis à des obligations de vigilance, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Ainsi, pour être conforme aux exigences du code monétaire et financier, les banques en ligne se sont adaptées en implémentant des procédures de recoupement - **Demander deux pièces d'identité** différentes à leurs clients, et/ou exiger que « **le premier paiement des opérations soit effectué en provenance ou à destination d'un compte ouvert au nom du client d'une banque en dur (...)** ». Dont acte.

Une exception pour les enfants des clients : Certaines banques en ligne, comme **Hello bank, Boursorama Banque** et **ING Direct**, ont toutefois trouvé une parade, en autorisant les enfants de leurs clients à ouvrir un compte courant, **sur présentation du livret de famille** et à condition que le **premier versement provienne d'un compte détenu par le parent** dans un pays de l'EEE. ●●●

6 février 2016 • cBanque

BNP Paribas : la refonte du réseau d'agences achevée aux deux tiers

Depuis 2014, deux tiers d'entre elles ont été transformées. En trois ans, 191 points de ventes ont disparu.



En France, la transformation est achevée à **63%**, a détaillé **BNP Paribas**. C'est plus qu'en **Italie**, où seulement **43%** des agences de la filiale BNL ont été revues, mais moins qu'en **Belgique**, où **95% des points de vente de Fortis sont au nouveau format.**

En matière de numérique, 56% des agences françaises disposent désormais de la vidéoconférence, 52% d'accès wifi pour les clients et 62% de postes de travail mobile sur tablette. La reconfiguration du réseau s'est également concrétisée par des « **horaires d'ouverture revus et adaptés aux besoins** » de la clientèle. ●●●

Digital



11,4/20



10,1/20



9,3/20

5 Février 2016 • La Tribune

Voyage : quelle appli vous assure des vacances tranquilles ?

Pour préparer au mieux un départ, planifier un itinéraire ou encore calculer le budget d'un séjour à l'étranger, courtiers, assureurs et bancassureurs proposent des applications mobiles dédiées au voyage et à ses couvertures avec de nombreux services censés faciliter le séjour de l'assuré. La Tribune de l'assurance a choisi ce mois-ci de comparer les applis voyage des principaux opérateurs de la place.

Grâce à sa note de **11,4/20**, « **Voyage Axa** » est l'**application dédiée au voyage la plus complète**. Une fois identifié, l'assuré dispose d'une large couverture de services, de protection, avec un applicatif qui conserve en mémoire les informations importantes grâce à sa fonction « favori ».

Derrière, « **April Voyage** » permet à l'assuré de disposer de ses contrats et du détail de ses garanties, mais ne propose presque aucun service pratique.

L'application « **Travel'r** » de **BNP Paribas** ferme la marche de ce comparatif, car elle n'offre hélas aucune fonctionnalité dédiée à l'assistance ou à l'assurance. ●●●

5 février 2016 • Les Echos

L'avenir des assureurs passe par les objets connectés

D'après une étude d'Accenture, réalisée auprès de plus de 400 opérateurs, dont 29 en France, ils sont 45 % à y voir une nouvelle source de revenus dans les trois prochaines années.

40% des assureurs disent avoir aujourd'hui lancé une **offre** ou un pilote reposant sur des **objets connectés**. L'utilisation des objets connectés leur ouvre des perspectives immenses en termes de connaissance de leurs assurés et d'une plus grande proximité avec eux.

Alors qu'ils n'avaient qu'une relation épisodique avec leurs clients - au moment de la souscription du contrat ou de la gestion d'un sinistre, principalement -, **les assureurs « peuvent désormais envisager d'avoir un contact permanent avec eux »**. « *L'IoT fait évoluer l'assurance au-delà de l'indemnisation vers la protection en temps réel* ».

Le terrain serait en tout cas propice au développement des solutions connectées. Tout d'abord, parce que « **les retours d'expérience sur les assurances télématiques en auto aux Etats-Unis ou en Italie sont excellents. Ces offres permettent d'attirer les bons risques et de les garder plus longtemps** ». Autres facteurs favorables, « *la baisse rapide du prix des nouvelles technologies et le fait que les assureurs intègrent de plus en plus les smartphones dans leurs solutions connectées devrait aussi permettre une accélération de leur diffusion* ». ●●●

3 février 2016 • Les Echos

Pourquoi les banques privées se mettent aux jeux vidéo ?

Les établissements débauchent des codeurs pour développer des applications de gestion de patrimoine plus ludiques.

Seven Investment Management vient de débaucher des développeurs de jeux vidéo pour introduire une dose de « gamification » dans leurs applications, rapporte le Financial Times. Le but ? Obtenir un meilleur engagement de la génération dite des « millennials ».

L'établissement, spécialisé dans la gestion de fortune, travaille avec Precious Blue Dot, éditeur des jeux tels que Donkey Kong ou Golden Eye pour Nintendo. Concrètement, les deux sociétés cherchent à développer une application (« MyFuture ») de jeu qui permettrait aux clients de gérer leur patrimoine en fonction

de différents scénarios financiers fictifs. Les utilisateurs pourraient ainsi voir via le jeu ce qu'il se passe si leur salaire diminue ou augmente, s'ils décident de payer moins de frais de scolarité etc...

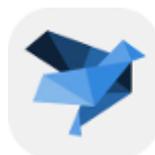
Selon une étude du cabinet McKinsey, **Internet pourrait permettre aux banques privées de séduire 42 millions de nouveaux clients** (disposant d'un patrimoine supérieur à 100.000 dollars) et de générer 66 milliards de revenus. ●●●



6 février 2016 • C'est pas mon idée !

Birdycent, pour épargner sans douleur

Désormais disponible sur les AppStores français, BirdyCent vous permet de mettre régulièrement quelques centimes de côté, en arrondissant (plus ou moins) automatiquement vos dépenses par carte à l'euro supérieur.



L'utilisateur connecte ses comptes bancaires à son profil et pour chaque transaction enregistrée, quelques centimes (arrondi du montant) sont versés sur un porte-monnaie virtuel. Selon ses concepteurs, **il est ainsi possible d'épargner – presque sans y penser – 120 à 150 euros par an**. Quelques options supplémentaires sont également disponibles, dont, en particulier, la possibilité de créer des « projets » – pour un objet convoité, un voyage... – auxquels les centimes accumulés vont pouvoir être affectés.

Outre les téléphones mobiles, la solution se trouve intégrée aux terminaux de paiement **Ingenico** grâce à un partenariat (le transfert se fait alors au moment de l'achat). Par ailleurs, outre la collaboration avec « **MangoPay** » pour la gestion des porte-monnaie virtuels, cette dernière se distingue surtout en étant **une des premières à exploiter les API de Linxo**. Celles-ci lui procurent un accès universel (et sécurisé) aux comptes des consommateurs dans plus de 140 banques. L'agrégateur devient de la sorte la clé de nouveaux services ! ●●●

Paie m e n t s

1^{er} février 2016 • La Tribune

Paie m e n t s : vers une société « sans cash » en Europe ?

Les espèces représentent encore 70% des paiements en Europe, selon Visa. Mais cette moyenne masque des réalités très différentes, certains pays s'acheminant vers des sociétés sans cash, à la faveur de l'explosion du paiement sans contact.

« 2015 a été une année de clivage dans le domaine des paiements en Europe, dans la mesure où le nombre de transactions sans contact a dépassé le milliard (à 1,7 milliard) », a estimé Nicolas Huss, président de **Visa Europe**.

Si pour le Royaume Uni, la Pologne, la République Tchèque le paiement cash est à égalité avec le paiement sans contact, **pour les pays de l'Europe du Nord le paiement sans contact est devenu une façon classique de payer car certaines enseignes de distribution n'acceptent plus les espèces.**

Aujourd'hui, les infrastructures indispensables à la généralisation du sans contact sont parvenues à une certaine maturité. L'heure est à la dématérialisation des paiements avec les cartes sans contact, le paiement mobile, qu'**Apple** et **Samsung**, entre autres, s'efforcent de démocratiser. **Visa Europe** est même en train d'expérimenter un concept de **paiement sur un petit récepteur, via les veines des doigts.** ●●●

3 février 2016 • Les Echos

Berlin veut une limite pour payer en cash

L'Allemagne prône une solution harmonisée comme moyen de lutter efficacement contre le financement du terrorisme. La limite de 5.000 euros est en débat outre-Rhin.

Le sujet est sensible dans un pays où le paiement en espèces est utilisé dans 80% des transactions, dont 24% lors d'achats de plus de 500 euros, a indiqué la Bundesbank en 2014. D'autres pays sont en avance. Paris a interdit les paiements en cash au-delà de 1 000 euros, Rome également, avant de tripler la barre.

L'Allemagne a tout intérêt à se mobiliser car son économie sert de plaque-tournante pour le crime organisé. Le blanchiment d'argent transitant par le secteur non financier (BTP, anti-quinaires, fiducies, etc.) y est estimé entre 20 et 30 milliards d'euros selon une étude publiée mercredi par l'université de Halle-Wittenberg. On parvient à plus de 100 milliards d'euros avec le secteur financier. Le sujet sera débattu lors du prochain **Ecofin**. ●●●

3 février 2016 • Finyear

Migration SEPA, les entreprises n'en ont pas terminée : quelles sont les prochaines étapes et leurs opportunités ?

Le SEPA (Single Euro Payments Area), a été initié avec l'ambition de créer une gamme unique de moyens de paiement en Euros, commune à l'ensemble des pays européens, pour fluidifier les paiements entre 33 pays européens.

Pour le passage au SEPA des entreprises, de nouvelles échéances importantes arrivent en 2016 :

1^{er} février 2016 : remplacement des instruments de niche (TIP, Télévirement etc...) par des dispositifs compatibles SEPA. Les entreprises auront le choix entre conserver le prélèvement SEPA standard « SDD Core » et renseigner le mandat de prélèvement ou opter pour sa déclinaison interentreprises « SDD BtoB ».

1^{er} février 2016 : le passage à l'« IBAN Only » va simplifier la gestion des transactions transfrontalières pour les entreprises. En effet, les entreprises émettrices de SCT ou de SDD transfrontaliers ont ainsi la possibilité de transmettre ou non les BIC à leur banque. **En l'absence du BIC, c'est la banque de l'émetteur qui prend en charge sa déduction à partir de l'IBAN.**

31 octobre 2016 : la migration SEPA des pays non Euro étend la zone d'interopérabilité SEPA.

20 novembre 2016 : les Rulebooks SDD Core V9.0 et B2B V7.0 réduisent les délais d'encaissement et fluidifient le traitement des prélèvements. Les créanciers verront ainsi leurs délais d'encaissement standard passer à 1 jour, avec un impact non négligeable sur leur trésorerie.

2017 : la Directive PSD 2 met en place un marché des paiements compétitif et favorise l'innovation et la sécurité. Elle réglemente le cadre d'intervention de nouveaux acteurs pouvant initier des paiements directement à partir du compte bancaire du client. Cette mutation basée sur les nouvelles technologies (wallets, m-payment, NFC, instant payment...), qui ne fait que commencer, tend à bouleverser la donne sur le marché. ●●●

Réglementaire



2 février 2016 • L'Agefi

L'Esma est critiquée pour sa supervision des agences de notation

Un rapport de la Cour des comptes européenne questionne l'utilité de la réglementation mise en place à partir de 2011.

L'encadrement réglementaire des agences de notation était censé remettre en cause la domination des trois agences sur le marché de la notation. Les auditeurs ont « *trouvé peu de preuves* » que l'agence ait « *examiné de possibles conflits d'intérêts entre les agences et les entreprises de consulting réunies dans la même holding* » ou encore entre les comités de notation et certains services ancillaires, comme la recherche. Les enquêteurs insistent aussi sur la discordance entre le régime d'accréditation par l'Esma et celui qui prévaut dans l'Eurosystème, où l'éligibilité des collatéraux repose sur la notation des contreparties.

La cours des comptes recommande d'« *améliorer les pratiques de publication générales* ». « *L'information n'a pas de structure comparable d'une agence à l'autre et ne permet pas de voir quand des changements de méthodologie ont eu lieu* ». ●●●

3 février 2016 • cBanque

Changement de banque : qu'apportera vraiment le contrat de mobilité ?

Le principal décret d'application du « contrat de mobilité », le nouveau dispositif d'aide au changement de banque qui entrera en vigueur dans un an, permet de comprendre comment va s'articuler cette procédure, qui promet de faciliter la vie des consommateurs.

Le contrat de mobilité permet au consommateur d'avoir comme **seule interlocutrice sa nouvelle banque**. C'est elle qui se chargera de prévenir l'ancienne banque de la volonté de son client de fermer son compte et qui pilotera les changements de domiciliation des opérations récurrentes. **Les deux banques (l'ancienne et la nouvelle) auront une douzaine de jours ouvrés, à compter de la signature du contrat de mobilité, pour se mettre en relation, lister les opérations récurrentes et prévenir les émetteurs des nouvelles coordonnées.**

Un premier décret, publié en août dernier, avait détaillé la procédure pour les **prélèvements**. Celui du 31 janvier 2016 fait la même chose pour les **virements récurrents reçus par le client**.

L'ensemble de ces obligations entreront en vigueur **le 6 février 2017**. Avant cela, dès le **18 septembre 2016**, les banques devront fournir à leurs clients, gratuitement et sans condition, une **brochure d'information sur l'aide au changement de banque**. ●●●

Rapprochements

2 février 2016 • Assurance & Banque 2.0

AXA Strategic Ventures investit dans la technologie blockchain.

Considérant que l'offre de ce spécialiste de l'infrastructure va avoir un impact sur l'assurance et la gestion d'actifs, le fonds de capital-risque de l'assureur a décidé d'y investir.



AXA Strategic Ventures vient d'annoncer sa participation pour 55 millions de dollars dans la société **Blockstream**, et intègre le comité stratégique de cette société. Ce financement permet à Blockstream de poursuivre le développement de sa plate-forme et de ses activités dans le domaine des chaînes parallèles. Blockstream spécialiste des crypto-monnaies et de la technologie blockchain, développe des solutions pour une palette d'applications et de secteurs. Cette technologie « va transformer de nombreux secteurs au-delà du seul secteur financier ». **En améliorant le protocole Bitcoin, elle fait évoluer les standards existants de nombreux secteurs et ouvre de nouvelles perspectives pour l'échange de valeurs et d'informations notamment dans le secteur des assurances.** ●●●

2 février 2016 • Assurance & Banque 2.0

AXA va céder ses activités bancaires en Hongrie

Le groupe vient d'annoncer la conclusion d'un accord avec **OTP Bank Plc** en vue de lui céder ses activités bancaires en Hongrie.



Pour mémoire, AXA Bank Hongrie est une succursale d'AXA Bank Europe. Elle gère un portefeuille de prêts dont la production a été arrêtée en 2011, ainsi que les opérations bancaires quotidiennes de ses clients. Cette cession d'activité à OTP Bank Plc est la **dernière étape qui permet de repositionner AXA Bank Europe en tant que banque de détail présente exclusivement sur le marché belge, offrant ses services à près d'un million de clients et opérant de manière conjointe avec AXA Assurance en Belgique.** ●●●